

Ecrit par Didier Bailleux le 18 novembre 2024

Théus Industries rejoint le club très fermé des entreprises du patrimoine vivant



Héritier d'un savoir-faire dans la chaudronnerie plus que centenaire, Théus Industries, s'est spécialisée dans la fabrication de cheminées d'exception. Dessinées par l'artiste Dominique Imbert, ses créations, sont mondialement connues. Théus Industries est aujourd'hui labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant » une reconnaissance que l'entreprise cavaillonnaise escompte bien mettre à profit pour développer ses activités.

Il y a des objets qui sont iconiques et indémodables. Les cheminées Focus et en particulier la fameuse Gyrofocus (cheminée suspendue pivotante en forme de galet), appartient au club très limité des objets faisant partie de l'histoire du design. Crée par Dominique Imbert en 1968, la Gyrofocus a eu les honneurs du musée Guggenheim de New-York. Depuis de nombreux autres modèles ont été créé. Chaque année, Théus Industries fabrique 2 500 cheminées, dont 70 % pour l'export (Europe principalement). Fabriquées à la main par des artisans chaudronniers passionnés, les cheminées Focus ont su rester depuis plus de 50 ans, à la pointe du design et de la technologie. Elles ont su notamment s'adapter aux dernières règles européennes : obligation de fermeture des foyers, nouveaux critères de performance énergétiques...



Ecrit par Didier Bailleux le 18 novembre 2024

(Vidéo) Focus à Cavaillon, L'entreprise qui fait flotter le feu

Aujourd'hui ce travail est distingué par l'obtention du très convoité label Entreprise du Patrimoine Vivant. En France, seul un millier d'entreprises bénéficient de cette distinction. « Ce label c'est la reconnaissance de notre volonté d'excellence » souligne [Mathieu Gritti](#), l'un des dirigeants. Mais l'obtention de cette distinction n'a pas été un chemin facile, le dossier était en attente du côté de la préfecture depuis presque 2 ans et c'est l'intervention de [Gérard Daudet](#), le maire de Cavaillon qui a permis de faire avancer les choses.

« L'humain en premier »

Cette distinction ne récompense pas seulement la créativité et l'excellence des produits de l'entreprise. Les dirigeants y voient aussi la reconnaissance du travail accompli dans le domaine des ressources humaines. A son arrivée à la tête de l'entreprise, Mathieu Gritti, cet ancien diplômé de l'école des Mines d'Alès, a totalement revu l'organisation de la production en privilégiant l'humain. Tous les postes de travail et leur ergonomie ont été pensé avec ceux qui les utilisent. Ici, pas de travail à la chaîne ou de cadences à tenir, dictés par un « process informatisé ». L'humain en premier. La qualité d'exécution et le confort de travail y sont privilégiés. Résultats de cette politique : une quasi absence de turn-over, une production de haute qualité et des salariés satisfaits de leurs conditions de travail.

Ecrit par Didier Bailleux le 18 novembre 2024



Remise du label « **Entreprise du Patrimoine Vivant** »

« Cette labérisation c'est aussi une fierté pour l'entreprise et ses collaborateurs » précise [Sophie Kirnidis](#) la directrice du site de Cavaillon. « C'est aussi un moyen de développer l'attractivité de l'entreprise notamment dans la recherche de nouveaux talents ou la formation d'apprentis » ajoute-t-elle. Cette labérisation a ainsi permis de créer des liens avec les Compagnons du Devoir, une autre école de l'excellence.

« Nous nous devons de compenser ce que nous prélevons et nous nous devons de limiter nos impacts sur l'environnement »

L'entreprise qui par ses produits s'est installée dans une démarche d'économie de l'énergie se devait aussi d'être vertueuse pour elle-même et en particulier dans sa propre consommation d'énergie. « Rapidement nous avons pris conscience de l'importance de cette question » précise Mathieu Gritti. « Nous nous devons de compenser ce que nous prélevons sur le réseau électrique, et nous nous devons de limiter nos impacts sur l'environnement » ajoute-t-il. Ainsi, l'été dernier, Théus Industries s'est équipé de panneaux photovoltaïques.

Ecrit par Didier Bailleux le 18 novembre 2024



Le site de Cavaillon

Avec 700 panneaux sur une surface de 2 400 M² l'entreprise couvre aujourd'hui en moyenne annuelle 64 % de ses besoins. Une belle performance. L'investissement de 400 K€ sera remboursé en moins de 5 ans. Il a été financé pour part essentielle par un emprunt bancaire avec l'apport d'une subvention de 51 932 € de la région PACA dans le cadre du programme Solaire Ready. Cet apport a permis le financement des travaux de consolidation de la toiture du bâtiment d'accueil des panneaux. « Notre banque nous a suivi assez facilement car l'investissement est immédiatement rentable » complète Sophie Kirnidis.

« Nous ne pouvions pas nous en remettre qu'aux seuls vendeurs de solutions techniques »

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien du réseau des entreprises LSE (Luberon Sorgues Entreprendre). Et tout a commencé lors d'une réunion de ce réseau où était évoqué le sujet de l'énergie et en particulier du possible manque d'électricité en amont de l'hiver 2022. Ce fut le début d'une prise de conscience reconnaît Mathieu Gritti. « Et une panne d'un transformateur électrique d'Enedis, privant l'entreprise d'énergie pendant 48 heures, a fini par convaincre d'avancer sur des solutions alternatives »

Ecrit par Didier Bailleux le 18 novembre 2024

précise-t-il. Sous l'égide du réseau LSE, 6 entreprises, dont Théus Industries, ont travaillé ensemble sur l'installation de moyens de productions électriques qui leur soient propres. Ils ont pu partager leurs projets et l'intervention d'un consultant extérieur. « Nous ne pouvions pas nous en remettre qu'aux seuls vendeurs de solutions techniques » confie Mathieu Gritti. Un référent énergie a été nommé dans l'entreprise il a assuré toutes les phases de la mise en œuvre du projet. « On y a gagné en temps et en sérénité » avoue Sophie Kirnidis.



L'équipe de Theus Industrie